

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

**Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:**

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

**Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:**

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

**Erasmus Action clé 3 (KA3):**

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

**1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie**

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation<sup>1</sup> et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

IMT Mines Albi est, depuis sa création en 1992, résolument tourné vers l'international. L'ouverture aux autres et à toutes les différences culturelles est une valeur clé que nous promouvons à l'intérieur de l'école pour les élèves, les enseignants-chercheurs et pour tout le personnel, comme à l'extérieur, auprès de nos partenaires académiques, institutionnels et industriels.

Le génie ne s'arrête pas aux frontières, la technologie se déploie à l'échelle mondiale et l'ingénieur d'aujourd'hui est par essence international. Le séjour d'au moins un semestre à l'étranger est obligatoire pour chaque élève afin d'obtenir le diplôme d'ingénieur. Les élèves peuvent ainsi partir en échange académique, pour un semestre ou plus, et/ou réaliser un stage long dans une entreprise ou un laboratoire de recherche à l'étranger. Réciproquement, nous

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant :

[https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area\\_fr](https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr)

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

accueillons des étudiants inscrits dans un établissement à l'étranger en mobilité académique, pour des cours et/ou pour des stages en laboratoire. A l'issue de ces mobilités entrantes ou sortantes, nous mettons toujours en place la procédure de transfert de crédits et, pour nos élèves, nous procédons à la pleine reconnaissance et à l'intégration des résultats obtenus dans leur cursus d'ingénieur. Nous incitons également nos élèves à s'engager dans des mobilités longues en double diplôme, toujours avec les mêmes valeurs : pleine reconnaissance du cursus à l'étranger et accès à ces cursus pour tous les élèves, en les informant régulièrement sur les possibilités, en leur accordant des bourses et/ou en les aidant à sécuriser des financements. Chaque élève doit pouvoir se dire 'pourquoi pas moi ?' sans discrimination de sexe, d'origine ou de facultés physiques. Chaque élève peut ainsi partir en mobilité vers une destination lui permettant d'acquérir les compétences nécessaires à l'épanouissement puis à la réalisation de son projet professionnel. Inversement, nous souhaitons accueillir des étudiants de toute provenance dans le monde, et notamment de pays moins riches tout en étant conscients que la réciprocité ne sera jamais complètement atteinte.

La situation actuelle de crise due à la pandémie de la COVID19 nous pousse et nous détermine à enrichir les modalités pratiques de l'internationalisation de notre campus, au niveau de nos formations et de la sensibilisation à la mobilité et à l'interculturel pour nos élèves et l'ensemble de nos personnels. Dans l'immédiat et pour faire face aux difficultés temporaires liées à un déficit de présence physique dans l'établissement de nos personnels, invités à télétravailler lorsque cela est possible, nous développons de manière efficace, accélérée et généralisée l'offre de cours en ligne permettant l'accès à une mobilité mixte qui à terme, pourra devenir le standard des mobilités des élèves. Il est clair qu'aujourd'hui, conforté par le nouveau paradigme vis-à-vis de la mobilité dont la crise covid-19 a accéléré l'adoption, l'internationalisation doit combiner l'expérience physique en immersion et l'expérience à distance. Mutualiser les cours avec les universités partenaires, en proposant des « virtual shared classrooms » pour nos élèves et ceux d'universités partenaires est un autre axe que nous souhaitons développer tant il paraît porteur de bénéfice dans une stratégie d'internationalisation mixte.

Nous favorisons la mobilité du personnel enseignant, en reconnaissant à sa juste valeur la charge de travail occasionnée par les cours donnés par nos enseignants-chercheurs à l'étranger et en travaillant avec nos centres de recherche pour développer des partenariats structurants et pérennes. Ces mobilités, propices à créer du lien, de l'émulation et de la synergie, sont également le moyen idéal pour monter en puissance sur les activités de recherche collaboratives.

L'étroite coopération avec les Centres de Recherche et de Formation de l'École nous amène également à les solliciter pour préparer le dépôt de projets internationaux et notamment européens, projets pour lesquels nous privilégions les thématiques phares de l'école, énergie et environnement, les procédés pharmaceutiques, logistique et gestion de crise et les matériaux avancés qui sont totalement en phase avec les enjeux sociétaux de l'avenir, tels que l'usine 4.0, la transition énergétique, la transition numérique et actuellement plus que jamais la santé publique.

IMT Mines Albi est une école ouverte au monde, et souscrit en même temps au principe de ce que nous appelons 'Internationalization at home'. L'ouverture et l'inclusion peuvent en effet se pratiquer « à la maison ». Nous développons ainsi des activités visant à accueillir des étudiants, des enseignants et chercheurs et des personnels de toute origine lors d'écoles thématiques, de conférences ou manifestations telles que la semaine internationale ou les réunions de réseaux. La démarche d'Internationalization at home' a également pour objectif de sensibiliser tout élève et tout personnel aux enjeux interculturels en leur donnant les clés pour une compréhension éclairée du monde d'aujourd'hui. Dans ce cadre, il est aussi important que tout le personnel ait accès à la mobilité. Quand on a vécu et expérimenté ce que signifie « sortir de sa zone de confort », on peut mieux imaginer ce que ressentent les internationaux qui viennent chez nous et à ce titre on peut les accueillir de façon adaptée, à la fois stimulante et bienveillante. Le programme ERASMUS+ est un levier pour notre stratégie d'internationalisation : il structure la mobilité en général et nous permet de nous inspirer des bonnes pratiques en particulier. Souscrire à EWP (ERASMUS without paper) devient une évidence et un « must », contribuant à la modernisation de l'établissement, la carte d'étudiant européenne aidera nos élèves à l'étranger à être pleinement reconnus comme étudiants ERASMUS et ainsi à devenir les ambassadeurs de plein droit du programme ERASMUS comme de notre école, fonction à laquelle nous attachons une attention particulière.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons tous besoin de sens. Pratiquer l'ouverture, se remettre en question et partager les bonnes pratiques représentent le socle de l'internationalisation des établissements qui leur permettra de faire face, ensemble, à des crises comme celle, COVID19, que nous traversons actuellement, et de construire ensemble un monde meilleur ne laissant personne de côté.

**Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.**

**Langue originale [EN]**

Nous participons depuis 1997 au programme ERASMUS et échangeons des étudiants et, en proportions moindres, des professeurs pour une mobilité à des fins d'apprentissage (KA1). Il n'est plus imaginable de parler de mobilité sans parler ERASMUS. « Partir en ERASMUS » fait d'ailleurs partie du jargon utilisé pour qualifier une mobilité, même si elle se fait en dehors des pays du programme.

Il est clair que ERASMUS a structuré l'ensemble de nos pratiques liées aux mobilités en général. Le contrat d'études

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

est établi avant le départ en mobilité, il est signé par les trois parties prenantes (élève, nous établissement d'envoi, établissement d'accueil), mais reste ajustable en cours de mobilité si nécessaire pour s'adapter à une situation nouvelle qui peut se présenter à l'arrivée de l'élève dans l'établissement d'accueil voire pendant la mobilité (p.e. suppression de cours prévus).

La même procédure est utilisée pour l'enseignant-chercheur qui donne des cours à l'étranger et pour lequel le programme d'enseignement est établi avant la mobilité. Avant de partir, l'élève fait un test de langue (OLS pour les ERASMUS), puis un autre à son retour, pour évaluer les progrès linguistiques réalisés. Au retour de la mobilité, l'enseignant chercheur, tout comme l'élève, renseigne le rapport ERASMUS en ligne. Notons que le type de rapport ERASMUS en vigueur nous a donné l'idée de créer un rapport spécifique, le ROSA qui est un Rapport d'Observation Stratégique sur le séjour Académique. Il est demandé aux élèves qui n'ont pas pu obtenir, lors de leur mobilité de semestre, les 30 ECTS initialement prévus. Il est valorisable à hauteur maximum de 5 ECTS permettant le cas échéant d'atteindre les 60 ECTS requis sur l'année. Une fois corrigé et avec l'accord de l'élève auteur, le rapport est mis en ligne en interne, et sert de support pour les élèves candidats à un échange puisqu'une partie est consacrée aux différences entre les systèmes d'enseignement et une autre partie comporte directement des conseils aux futurs ERASMUS.

Comme nous utilisons désormais la notation par lettres grades (merci ERASMUS !), l'intégration des résultats obtenus à l'étranger s'en trouve facilitée et la pleine reconnaissance des crédits assimilés est garantie. Les résultats et crédits sont ainsi intégrés dans notre système de gestion de la scolarité et la mobilité figure sur le supplément au diplôme que nous délivrons systématiquement et gratuitement à chaque élève avec son diplôme.

Nous sommes par ailleurs l'école coordinatrice du Projet "BADGE - Becoming A Digital Global Engineer" dans le cadre de l'action 'coopération entre organisations et institutions' (KA2). L'objectif de ce projet, mené par un consortium de 14 établissements d'enseignement supérieur, est de créer, dans les universités et les écoles d'ingénieurs et pour les enseignants, une plate-forme *open-source* contenant des ressources spécifiques constitués de modules d'apprentissage en langues étrangères et en interculturalité.

Obtenir la nouvelle charte signifie pour nous la reconnaissance de nos pratiques en matière d'organisation, d'accompagnement et de gestion de la mobilité. Tout en nous améliorant de manière continue, nous voulons ainsi poursuivre notre politique d'encouragement à la mobilité, ERASMUS ou non, selon ces mêmes procédures et veiller à ce que le transfert de crédits et la reconnaissance des heures enseignées soit assurée et documentée, puisque nous sommes désormais certifiés ISO 9001:2015

Obtenir la nouvelle charte signifie également de pouvoir continuer à afficher publiquement nos engagements, la Charte étant un gage de qualité et de visibilité.

Enfin, en nous appuyant sur la nouvelle Charte, nous pourrions développer la mobilité en Europe et dans les pays du programme, non seulement la mobilité des élèves mais également du personnel enseignant et du personnel dans son ensemble. Augmenter le nombre de stages ERASMUS permettra par ailleurs de renforcer les liens entre nos centres de recherche et les entreprises européennes, puisque pour chaque stage, l'élève choisit un tuteur école, en relation avec son expertise technique et scientifique, parmi nos enseignants-chercheurs. Ces coopérations peuvent donner lieu à un travail commun et/ou à un transfert de savoir et de compétences dans nos domaines d'enseignements en énergie, environnement, mécanique et matériaux, procédés pharmaceutiques ou encore en logistique et gestion de crise.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veuillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Participer au programme ERASMUS+ donne indéniablement une visibilité de notre établissement, situé dans une ville éloignée de Paris, dans un département agricole. La ville d'Albi est a priori plus connue pour sa cathédrale, son musée Toulouse-Lautrec et son classement au patrimoine de l'UNESCO que pour son dynamisme industriel ou son offre de formation d'excellence, pourtant présente au travers de nos activités d'enseignement supérieur. Il est donc important voire vital pour nous de nous mobiliser et de montrer aux futurs partenaires que l'on existe ou de promouvoir auprès de nos partenaires existants l'ensemble des possibilités générées par un travail collaboratif tant en enseignement qu'en recherche.

En 2019 nous avons 27% d'étudiants étrangers inscrits dans nos formations, dont seulement 3% provenant de pays européens. Nous souhaitons clairement d'augmenter la part des étudiants originaires de pays du programme pour atteindre une proportion de 10% d'ici 2030. Il s'agira de présenter notre offre de formation sur notre site internet, pour les étudiants qui veulent rejoindre IMT Mines Albi en échange comme pour ceux intéressés par une mobilité diplômante, mais également de profiter d'un séjour en mobilité de nos élèves chez nos partenaires en Europe, car en mobilité à l'étranger, ces élèves deviennent des ambassadeurs d'IMT Mines Albi. Nous avons d'ores et déjà

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

formalisé ce dernier aspect sous la forme de la charte « élève ambassadeur » et proposons une formation « ambassadeur » à tout élève sortant. Mais nous devons intégrer ce rôle et la mission qui y est associée dans le supplément au diplôme des élèves l'ayant rempli et assurée, afin de la reconnaître et la valoriser pleinement.

Motiver nos élèves pour une mobilité n'était jusqu'à présent pas difficile, notamment parce que le séjour d'un semestre au moins à l'étranger est obligatoire pour l'obtention du diplôme (environ 10% d'une promotion donnée choisissent une mobilité d'un ou de deux semestres dans un pays du programme). Parce que le programme ERASMUS+ est un gage de qualité, les encourager à partir encore davantage vers une destination européenne sera aisée, et vraisemblablement plus facile encore en raison de la crise sanitaire que nous traversons, susceptible de limiter les mobilités lointaines.

Inversement, tous les élèves qui arrivent de l'étranger sont traités avec les mêmes égards et la même bienveillance que les élèves français que nous accueillons. La spécificité de leur situation d'expatrié nous amène en plus à leur offrir des services supplémentaires. Par exemple, nous les aidons dans les démarches administratives (ouverture de *compte en banque*, *démarches CAF pour l'aide au logement*, *permis de séjour si nécessaire* ...) et veillons particulièrement à leur bonne intégration au sein de leurs promotions (intégration dans les 'familles d'élèves' avec un parrain désigné, *afterworks* par pays, valorisation de leur université d'origine lors de présentations sur les possibilités de mobilité sortante ...) L'obtention du label « Bienvenue en France » avec deux étoiles, délivré par Campus France fin 2019, témoigne de la reconnaissance des efforts que nous fournissons tous à l'école au quotidien pour assurer un accueil de qualité de nos étudiants et partenaires étrangers.

La promotion de notre école et de ses missions est grandement facilitée par l'échange de professeurs qui sont également des ambassadeurs des formations que nous proposons, ainsi que de la recherche réalisée dans nos laboratoires. Les échanges de professeurs permettent de tisser des liens durables puisque les professeurs changent rarement d'université, alors que les élèves, et c'est le but, ne font que passer. Ceci permet d'ancrer les partenariats, de les développer en les nourrissant régulièrement de projets communs. De la même façon que pour les élèves, nous souhaitons augmenter le nombre d'échanges d'enseignants-chercheurs pour atteindre un minimum d'un par semestre et par Centre de Recherche et Formation, et faciliter par ce biais l'échange de doctorants. C'est pourquoi nous travaillons étroitement avec les Centres de Recherche et de Formation pour cibler nos partenariats européens à renouveler, de façon à ce que les accords soient actifs, idéalement pour l'ensemble des mobilités : pour les élèves, les doctorants, les enseignants, les enseignants-chercheurs et les personnels administratifs.

Notre projet BADGE (KA203) se termine en 2022, il a permis de mobiliser 14 universités de 12 pays du programme différents autour du même objectif. De même, ce sont autant d'opportunités de travailler non seulement sur la création d'une plate-forme *open-source* avec des ressources spécifiques pour des enseignants en langues étrangères et en interculturalité dans les universités et écoles d'ingénieurs, mais dès à présent sur tout autre sujet qui nous lie et de profiter ainsi de la dynamique créée, dynamique qui nous portera bien au-delà de 2022.

Être partie prenante des dispositifs ERASMUS+ signifie s'afficher Européen avant tout. Les frontières entre les pays peuvent être des barricades dans nos têtes. Promouvoir activement ERASMUS+ à l'intérieur d'IMT Mines Albi et donner la possibilité à tout le personnel, enseignants ou non, ainsi qu'à tous les élèves et les doctorants de s'inscrire dans le programme permet de leur offrir la possibilité de devenir Européen à 100%, et de devenir en même temps ambassadeur de l'Europe, avant d'être ambassadeur de notre école.